



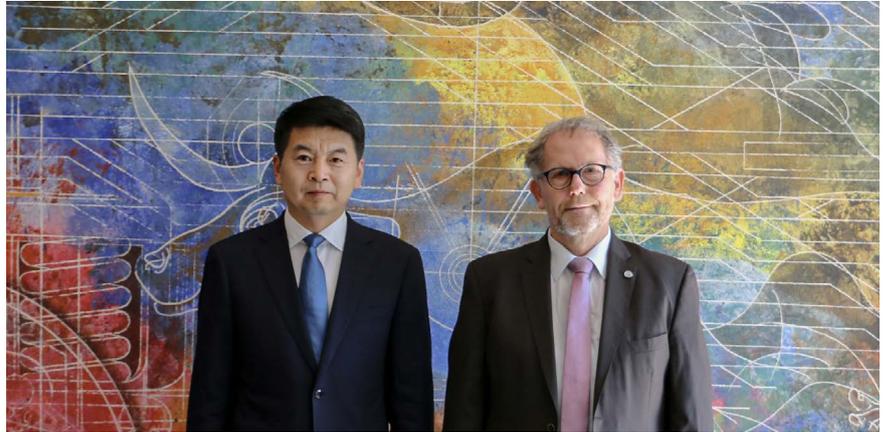
Rencontre de haut niveau pour le trafic euro-asiatique

Lundi 19 juin 2023, une délégation de l'Administration nationale des chemins de fer chinoise (NRA) s'est rendue au siège de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) à Berne.

Cette rencontre avait pour but d'échanger notamment sur les derniers développements survenus au sein de la NRA et de l'OTIF. Dans le cadre du mémorandum d'accord (MoU), signé en 2016, les deux institutions étaient convenues de coopérer sur les grands enjeux du trafic ferroviaire euro-asiatique tels que la connectivité, l'interopérabilité et le développement du transport ferroviaire international entre l'Asie et l'Europe.

Le directeur de la NRA, M. Fei Dongbin, et le Secrétaire général de l'OTIF, M. Wolfgang Küpper ainsi que leurs équipes ont pu également échanger sur l'éventuelle adhésion de la Chine à l'OTIF.

Le Secrétariat se félicite d'une telle rencontre qui constitue un rendez-vous important pour la coopération avec la République populaire de Chine.



L'Administration nationale des chemins de fer (NRA)

L'Administration nationale des chemins de fer et la Compagnie des chemins de fer chinois ont été créées pour distinguer questions administratives et questions commerciales dans le domaine ferroviaire. La NRA est responsable de la recherche sur la politique ferroviaire, le plan de développement, la réforme institutionnelle et d'autres questions administratives qui incombaient à l'ancien ministère des chemins de fer, et est chargée de l'établissement des normes techniques ainsi que du contrôle de la sécurité ferroviaire et de la qualité de l'exploitation et de la construction. Elle a également pour mission d'établir les normes de l'industrie ferroviaire chinoise ainsi que la coopération intergouvernementale pour les chemins de fer.

Le mémorandum d'accord (MoU), signé en 2016, définit les modalités de la coopération entre l'OTIF et la NRA et plus précisément :

1. la réalisation d'échanges en termes de réglementation portant sur les transports ferroviaires directs, les normes techniques ferroviaires, le tracé des corridors de transport, etc. ;
2. la promotion du recours à la lettre de voiture commune CIM/SMGS pour les transports ferroviaires directs entre l'Asie et l'Europe avec l'étude des problèmes qu'il soulève et la recherche de solutions à ces problèmes ;
3. l'examen des problèmes posés par l'exploitation de trains de marchandises sino-européens et la recherche de solutions à ces problèmes. Les termes de cette coopération s'inscrivent dans le cadre du grand projet chinois « Belt and Road ». En effet, le développement et l'amélioration du transport ferroviaire entre l'Asie et l'Europe sont des éléments-clés pour faire revivre le réseau des routes de la soie au bénéfice de l'ensemble des pays concernés.

